ICP INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS L'esprit grand ouvert sur le monde

CAMPUS DE REIMS

Calendrier des démarches pour une mobilité en 2024/2025

Votre projet de départ à l'étranger se prépare un an à l'avance (L2 pour un départ en L3 et M1 pour un départ en M2) Ce calendrier vous indique toutes les étapes des démarches pédagogiques et financières à effectuer Retrouvez toutes les informations sur la page du site « Partir à l'international »

Septembre 2023

- Partir en mobilité / Réunion 1 : Lundi 4 septembre de 10h00 à 11h00 Campus de Reims
 - Les certifications TOEFL ou IELTS sont <u>obligatoires</u> pour les universités anglophones. Inscription en ligne fin septembre au plus tard sur le site ETS TOEFL (Attention «The Home Edition » & « My best score » ne sont pas acceptés). Pour l'IELTS voir site du Bristish Council.
 - Vous êtes invités à vérifier les prérequis linguistiques et académiques sur les sites des universités partenaires avant de faire vos choix. <u>Une attestation linguistique sera demandée pour chacun de vos 3 vœux.</u>

Octobre à novembre 2023

- Partir en mobilité Préparation du dossier / Réunion 2 : Mardi 10 octobre de 12h30 à 13h30 Réunion TEAMS
 - Mise en ligne du formulaire de vœux : mi-octobre
 - Ouverture des tests linguistiques sur la plateforme https://formation.icp.fr du 4 au 31 octobre—Attestations téléchargeables du 1^{er} au 22 novembre (cf. instructions site internet)
 - ➤ Passage des Certifications TOEFL ou IELTS fin octobre au plus tard
- **Préparation du dossier** : identification universités partenaires, consultation des catalogues de cours, préparation du budget... (liste non exhaustive)

Date <u>limite</u> de soumission en ligne du <u>formulaire de vœux</u>, + formulaire de bourse ICP international

Jeudi 23 novembre avant minuit

Janvier 2024

- > Communication des résultats de la commission de sélection : mi-janvier
- Entretiens MICEFA dans les bureaux de la MICEFA (pour les étudiants retenus). 1ère quinzaine de janvier

Février à juin 2024

- Vous constituez et transmettez votre dossier de candidature à l'université partenaire ou à la DRI selon les consignes données par l'université d'accueil. (Attention les dates varient selon les établissements.
- Vous faites valider votre contrat d'études par le professeur référent avant le départ.
 - L'université partenaire vous transmet sa décision d'acceptation ou de rejet de candidature.
 - Si votre candidature est acceptée, l'université partenaire vous transmet les compléments d'informations nécessaires à votre séjour (logement, intégration, documents nécessaires au visa le cas échéant...).
- Partir en mobilité / Réunion 3 : Obligatoire Préparation au départ Hors Europe : Réunion TEAMS (Date à confirmer)
- Partir en mobilité / Réunion 4 : Obligatoire Préparation au départ EUROPE Erasmus+ : Réunion TEAMS (Date à confirmer)
- > Vous devez effectuer votre inscription administrative et financière auprès du Secrétariat Universitaire avant votre départ.

Juillet à septembre 2024

- Dépôt de votre kit Erasmus+ (pour les mobilités ERASMUS+) dûment complété et signé à la DRI, avant fin juin.
- Vous devez soumettre votre **contrat d'études** dans les 15 jours suivant le début du semestre à votre professeur référent pour validation des crédits. (Rappel : 30 ECTS obligatoires à indiquer sur le contrat d'études). Il devra également être signé et tamponné par l'université d'accueil.
- Vous devez IMPERATIVEMENT retourner l'attestation de présence à la DRI dès votre arrivée sur place (pour les mobilités **ERASMUS**+ et les bénéficiaires de la bourse ICP International).